



Précis DES faits

Mars 2018

Division de la recherche et de la statistique

Tendances relatives à la population carcérale d'âge adulte dans les établissements fédéraux

La présente fiche d'information se fonde sur des données obtenues par l'intermédiaire de demandes d'information particulière adressées au Service correctionnel du Canada (SCC)¹ et à Statistique Canada (recensement). Elle examine le nombre² et le taux³ de délinquants d'âge adulte incarcérés dans un établissement fédéral au fil du temps, et effectue une comparaison entre les groupes autochtones et non autochtones. L'analyse des tendances se fonde sur des points de données tirés des trois dernières années de recensement (2006, 2011 et 2016).

Le taux global d'incarcération de Canadiens d'âge adulte dans un établissement fédéral a diminué depuis 2006; le nombre total de délinquants sous responsabilité fédérale a augmenté entre 2005-2006 et 2010-2011, mais a diminué depuis.

Le taux global d'incarcération de Canadiens d'âge adulte a diminué de 4,3 % entre 2006 et 2016. En 2006, le taux d'incarcération était de 55,6 pour 100 000 habitants. Le taux d'incarcération a légèrement augmenté, jusqu'à 57,0 pour 100 000 habitants en 2011, mais a ensuite diminué jusqu'à 53,2 pour 100 000 habitants en 2016.

Au cours des 10 dernières années, le nombre de délinquants d'âge adulte incarcérés dans un établissement fédéral a augmenté de 8,7 %. En 2005-2006, il y avait 13 445 délinquants incarcérés dans un établissement fédéral. Ce nombre a augmenté jusqu'à 14 792 en 2010-2011, mais a ensuite diminué jusqu'à 14 611 en 2015-2016.

¹ Les résultats et opinions exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement ceux du SCC.

² Les nombres de délinquants se fondent sur l'aperçu annuel produit pour chaque exercice financier (à la mi-avril).

³ Contrairement aux nombres de délinquants, les taux se fondent sur les points de données des années civiles. Un taux est défini comme une mesure du nombre d'adultes en détention pour 100 000 adultes dans la population générale. Il est important de noter qu'un taux va diminuer si le nombre d'adultes incarcérés dans un établissement fédéral diminue, mais il peut aussi diminuer si le nombre d'adultes dans la population canadienne augmente tandis que le nombre d'adultes incarcérés dans un établissement fédéral reste le même.



Bien que le taux d’incarcération des Canadiens autochtones d’âge adulte ait légèrement diminué au cours de la dernière décennie, il demeure 8 fois plus élevé que celui des Canadiens non autochtones d’âge adulte. Le nombre global de délinquants autochtones continue d’augmenter tandis que le nombre de délinquants non autochtones a légèrement diminué.

Le taux d’incarcération de la population autochtone a diminué de 2,2 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d’incarcération était de 338,2 pour 100 000 autochtones adultes. Le taux d’incarcération a augmenté en 2011 (345,3 pour 100 000 autochtones adultes), mais a ensuite diminué jusqu’à 330,8 pour 100 000 autochtones adultes en 2016. Il faut souligner que la légère diminution du taux d’incarcération de la population autochtone ne reflète pas une diminution de la population autochtone incarcérée dans un établissement fédéral, mais plutôt une augmentation d’autochtones adultes au sein de la population canadienne⁴. En fait, le nombre de délinquants autochtones incarcérés dans un établissement fédéral a augmenté de 49,1 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, il y avait 2 521 délinquants autochtones, comparativement à 3 760 en 2015-2016.

Le taux d’incarcération de la population non autochtone a diminué de 11,6 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d’incarcération était de 46,6 pour 100 000 non autochtones adultes. Ce taux a diminué depuis, jusqu’à 41,2 pour 100 000 non autochtones adultes en 2016. Le nombre de délinquants non autochtones incarcérés dans un établissement fédéral a diminué de 0,7 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, il y avait 10 924 délinquants non autochtones, comparativement à 10 851 en 2015-2016.

Bien que le taux d’incarcération, à la fois pour les hommes autochtones et non autochtones ait diminué au cours de la dernière décennie, le taux de délinquants masculins autochtones demeure 8 fois plus élevé que celui des hommes non autochtones. Le nombre de délinquants masculins autochtones continue d’augmenter, tandis que le nombre de délinquants masculins non autochtones a légèrement diminué.

Les tendances relatives aux taux d’incarcération et aux nombres de délinquants masculins reflètent les tendances globales relatives aux délinquants. Le taux d’incarcération des hommes autochtones a diminué de 3,5 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d’incarcération était de 674,8 pour 100 000 hommes autochtones, comparativement à 651,5 pour 100 000 hommes autochtones en 2016. Une fois de plus, cela est attribuable à une augmentation du nombre d’autochtones adultes au sein de la population canadienne plutôt qu’à une diminution de la population autochtone incarcérée dans un établissement fédéral. En fait, le nombre d’hommes autochtones incarcérés dans un établissement fédéral a augmenté de 47,5 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, il y avait 2 381 hommes autochtones en détention, comparativement à 3 513 en 2015-2016.

⁴ Bien que le taux d’incarcération de la population de délinquants autochtones présente une diminution, la représentation d’autochtones adultes incarcérées dans un établissement fédéral augmente depuis 2005-2006. Plus particulièrement, la proportion de délinquants autochtones incarcérés a augmenté de 7 % depuis 2005-2006 (de 19 % en 2005-2006 jusqu’à 26 % en 2015-2016).



Le taux d'incarcération des hommes non autochtones a diminué de 13,3 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d'incarcération était de 93,5 pour 100 000 hommes non autochtones, comparativement à 81,1 pour 100 000 hommes non autochtones en 2016. Le nombre d'hommes non autochtones incarcérés dans un établissement fédéral a diminué de 2 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, il y avait 10 619 hommes non autochtones incarcérés, comparativement à 10 411 en 2015-2016.

Les taux d'incarcération⁵ et les nombres totaux⁶, à la fois pour les femmes autochtones et non autochtones, ont augmenté au cours de la dernière décennie; cependant, le taux d'incarcération des femmes autochtones est toujours beaucoup plus élevé (12,5 fois) que celui des femmes non autochtones.

Le taux d'incarcération des femmes autochtones a augmenté de 16,0 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d'incarcération était de 35,7 pour 100 000 femmes autochtones, comparativement à 41,4 pour 100 000 femmes autochtones en 2016. Le nombre de femmes autochtones incarcérées dans un établissement fédéral a augmenté de 76,4 % au cours des 10 dernières années⁷. En 2005-2006, il y avait 140 femmes autochtones incarcérées, comparativement à 247 en 2015-2016.

Le taux d'incarcération des femmes non autochtones a augmenté d'approximativement 32,0 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d'incarcération était de 2,5 pour 100 000 femmes non autochtones, comparativement à 3,3 pour 100 000 femmes non autochtones en 2016. Le nombre de femmes non autochtones incarcérées dans un établissement fédéral a augmenté de 44,3 % au cours des 10 dernières années⁸. En 2005-2006, il y avait 305 femmes non autochtones incarcérées, comparativement à 440 en 2015-2016.

Tableau 1. Délinquants incarcérés dans un établissement fédéral, taux pour 100 000 habitants, 2006 à 2016.

Délinquants incarcérés dans un établissement fédéral	2006	2011	2016	% de changement de 2006 à 2016
Hommes autochtones	674,8	684,4	651,5	-3,5
Femmes autochtones	35,7	40,1	41,4	16,0
Total des personnes autochtones	338,2	345,3	330,8	-2,2

⁵ Bien que l'augmentation du taux d'incarcération des femmes non autochtones, comparativement à celui des femmes autochtones, semble plus élevée, cela est attribuable au faible nombre de femmes incarcérées pour le taux d'incarcération des femmes non autochtones (taux passant de 2,5 à 3,3).

⁶ Le nombre réel de délinquantes, à la fois autochtones et non autochtones, a augmenté de plus de 100 délinquantes pendant cette période (de 140 à 247 et de 305 à 440, respectivement).

⁷ Bien que le pourcentage d'augmentation semble beaucoup plus élevé que celui des hommes (voir section ci-dessus), cela est attribuable en partie au faible nombre de délinquantes sous responsabilité fédérale.

⁸ Bien que le pourcentage d'augmentation semble beaucoup plus élevé que celui des hommes (voir section ci-dessus), cela est attribuable en partie au faible nombre de délinquantes sous responsabilité fédérale.



Précis DES faits

4

Hommes non autochtones	93,5	87,2	81,1	-13,3
Femmes non autochtones	2,5	3,2	3,3	32,0
Total des personnes non autochtones	46,6	46,3	41,2	-11,6
TOTAL des délinquants incarcérés dans un établissement fédéral	55,6	57,0	53,2	-4,3

Tableau 2. Délinquants incarcérés dans un établissement fédéral, nombres, 2005-2006 à 2015-2016.

Délinquants incarcérés dans un établissement fédéral	2005-2006	2010-2011	2015-2016	% de changement de 2005-2006 à 2015-2016
Hommes autochtones	2 381	2 991	3 513	47,5
Femmes autochtones	140	195	247	76,4
Total des personnes autochtones	2 521	3 186	3 760	49,1
Hommes non autochtones	10 619	11 215	10 411	-2,0
Femmes non autochtones	305	391	440	44,3
Total des personnes non autochtones	10 924	11 606	10 851	-0,7
TOTAL des délinquants incarcérés dans un établissement fédéral	13 445	14 792	14 611	8,7